

**Extrait du registre  
 des délibérations du BUREAU de la Communauté de  
 l'Agglomération d'Annecy**

**SEANCE du 7 mars 2008**

L'an deux mil huit

Le sept du mois de mars à huit heures

Le BUREAU de la COMMUNAUTE de L'AGGLOMERATION d'ANNECY, dûment convoqué en séance officielle le 29 février 2008, s'est réuni au siège de la C2A en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc RIGAUT, Président.

Nombre de membres  
 en exercice **20**

Présents et  
 représentés **19**

Etaient présents

M. DELATTRE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, M. ACCOYER, M. BANET, M. BLANCHUT, M. BOUCHET, M. BOUTRY, M. BRUYERE, M. DESILLE, M. FONTAINE, Mme GILLET de THOREY, M. GRIOT, M. HAZARD, M. LESIMPLE, Mme METRAL, M. MOUILLE, M. PELLARIN, Mme PROVENT, M. VIALE, Vice-Présidents

Délibération

Date d'affichage

Déposée en  
 Préfecture le

Etait excusée

Mme CAMUSSO, Vice-Présidente

M. André PELLARIN est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**OBJET**

**08 / 94 – MUSÉE CHÂTEAU – AVENANTS N° 1 AUX MARCHÉS DE TRAVAUX  
 D'IMPRESSION (LOTS 1 A 3)**

Par délibération du 13 avril 2007, le Bureau a autorisé le lancement, pour le Service des Musées (Musée-Château / patrimoine), d'un marché d'impression pour la réalisation du matériel imprimé intégré aux scénographies d'expositions et pour la réalisation de l'ensemble des documents graphiques, expirant le 31 mai 2008.

Les prestations à fournir sont les suivantes : panneaux rigides, « kakemonos », drapeaux, affiches, affichettes, cartons d'invitations, dépliants, dossiers de presse des expositions, brochures.

La Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché, lors de sa séance du 9 mai 2007, aux entreprises suivantes :

LOTS	Titulaire
LOT 1 : impression de grands formats	FOTOLITO GARBERO
LOT 2 : impression numérique	FOTOLITO GARBERO
LOT 3 : impression offset	COULEURS MONTAGNE IMPRIMERIE

Il s'agit d'un marché à bons de commande passé pour une année dont les montants maximum et minimum sont :

LOTS	Montant minimum	Montant maximum
LOT 1 : impression de grands formats	20 000 € HT	80 000 € HT
LOT 2 : impression numérique	4 000 € HT	16 000 € HT
LOT 3 : impression offset	25 000 € HT	100 000 € HT

Dans l'attente de l'attribution d'un marché, préparé par la C2A, pour les travaux d'impression de l'ensemble de ses services et afin d'assurer notamment la préparation d'une exposition Emile Cohl qui sera inaugurée le 15 juin 2008, il est demandé au Bureau d'autoriser la prolongation du marché par un avenant n° 1 pour chacun des lots, pour une durée de trois mois à compter de son terme, soit une prolongation jusqu'au 31 août 2008. Les montants maximum prévus pour chaque lot restent inchangés.

Le Bureau autorise le Président à signer les avenants n° 1 aux lots 1, 2 et 3 correspondants.

**- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -**

AINSI DELIBERE ont signé au registre le Président et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général,

Jean-Claude BELAÏDI.